



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Arrêté N°24-DDTM85-398  
PORTANT REGULARISATION AU TITRE DES ARTICLES L.181-1  
ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT,  
CONCERNANT  
Le système d'endiguement fluvial  
Sur le territoire du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes

Cet arrêté préfectoral peut être consulté ici, sur demande